

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 40 (2013)
Heft: 3

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

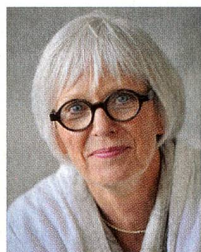
Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand cède le dernier bastion

BON NOMBRE D'ÉTATS, notamment les pays frontaliers de la Suisse, font actuellement face à une urgence: l'encaissement des impôts que les citoyens soustraient à l'administration fiscale, à l'aide de diverses combines et, souvent, le soutien d'institutions financières. Compte tenu de l'endettement de nombreux pays, cette chasse aux personnes soupçonnées d'optimisation ou de soustraction fiscale paraît naturelle. En ligne de mire des gouvernements? La Suisse. Pas un jour ne passe sans que ce «paradis fiscal» soit la cible de critiques et que la pression augmente. Dans la lutte contre l'échange automatique de données et la transparence totale, la Suisse a perdu en quelques mois ses derniers alliés, le Luxembourg et l'Autriche.

Aujourd'hui, la Suisse se trouve dans une situation des plus inconfortables. Et pourtant, les actions et déclarations de notre gouvernement, de même que l'attitude de notre Parlement, ne sont pas précisément de nature à inspirer la confiance. Une véritable cacophonie émane de Berne, qui nuit à la position et l'image de notre pays.



Et si l'on en croit les nombreux courriers et e-mails de nos lecteurs, de plus en plus de Suisses de l'étranger en font également la désagréable expérience. C'est dans ce contexte que le Conseil fédéral a activé la clause de sauvegarde pour limiter l'immigration: des contingents seront appliqués pour les ressortissants de tous les pays de l'UE. Ce qui ne fait qu'accroître le malaise. Même si, à y regarder de plus près, la décision du Conseil fédéral semble davantage motiver par des considérations de politique intérieure que pour lutter efficacement contre l'immigration et les problèmes connexes, que nous avons d'ailleurs évoqués dans la «Revue Suisse» d'avril.

Le présent numéro porte une attention toute particulière à certains acteurs et processus du Palais fédéral. L'article de fond se consacre aux jeunes femmes et hommes politiques suisses, aux parlementaires de moins de 40 ans. Beaucoup de ces jeunes pousses de la politique bénéficient d'un net avantage sur leurs collègues plus âgés: ils utilisent les médias avec adresse et de manière ciblée et exploitent tout ce qui s'offre à eux pour accroître leur notoriété et leur popularité. Certains sont donc très vite devenus des figures politiques incontournables dans la formation de l'opinion publique.

Enfin, notre rédacteur Jürg Müller nous apporte son éclairage sur la politique militaire ou de défense de la Suisse, en se référant à la session de printemps des Chambres fédérales. Il en montre les incertitudes et indique les points litigieux sur lesquels le peuple sera appelé à se prononcer.

BARBARA ENGEL

5

Courrier des lecteurs

5

Lu pour vous: Visions utopiques de la Suisse

6

Images: Exposition sur l'émigration

8

La jeune génération au Palais fédéral

13

Confusion dans la politique de défense

14

Enfants placés - le Conseil fédéral demande pardon

16

Série littéraire: Alfonsina Storni

Pages régionales

17

Villa Patumbah - un trésor historique

20

Entretien avec Georges Andrey, auteur d'un ouvrage sur la Suisse romande

22

Engouement pour le kitesurf

24

Informations de l'OSE

27

Nouvelles du Palais fédéral

30

Echo

Photo de couverture:

Les jeunes parlementaires suisses n'hésitent pas à se mettre en scène avec éclat: Pascale Bruderer au Swiss Award, Toni Brunner avec la mascotte «Zottel», Cédric Wermuth à l'assemblée générale du Credit Suisse et Christa Markwalder en tant que porte-voix des pro-européens (sens des aiguilles d'une montre). Photos: Keystone

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 40e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 400 000 exemplaires, dont 140 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditeur. ■ DIRECTION ÉDITORIALE: Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Alain Wey (AW); Jean-François Lichtenstern (JFL), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse. Traduction: CLS Communication AG ■ DESIGN: Herzog Design, Zurich ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ E-MAIL: revue@aso.ch ■ IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, CH-4552 Derendingen. ■ Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. ■ INTERNET: www.revue.ch ■ Clôture de rédaction de cette édition: 15.04.2013 ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: Prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.